

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : Société PAYSAGE SPORT CONSEIL – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de diagnostic et de faisabilité sportive de la base de loisirs René Chollet

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22,
Vu la délibération n° 2020-22 du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Considérant qu'il est nécessaire de réaliser une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de diagnostic et de faisabilité sportive de la base de loisirs René Chollet au vu du développement de celle-ci,
Vu la proposition de la société PAYSAGE SPORT CONSEIL dont le siège social est situé 44, rue de Thymerais 78570 ANDRESY,

DECIDE

DE SIGNER avec la société PAYSAGE SPORT CONSEIL dont le siège social est situé 44, rue de Thymerais 78570 ANDRESY, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude de diagnostic et de faisabilité sportive de la base de loisirs René Chollet. Le montant de la mission est de 32 800,00 € HT, soit 39 360,00 € TTC.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 20 novembre 2023

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis,

Philippe AUDEBERT